

SEANCE DU 20 mai 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt du mois de mai à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, dans la salle de la filature, lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Roland CANAYER, Maire de la commune.

Présents : MM. Olivier ARNAL. Laurence BERANGER. Roland CANAYER. Christian CHATARD. Cyril DOUCET. Jacques GINIEYS. Gilles GUARDIA. Benoît LEPAGE. Annie VILE. Daniel ZEBERKO.

Absents (excusés) : Mme Géraldine MARTIN. Mme Nathalie BRESSON. Corinne VILLEGAS. Nathalie PROUZET. Jean-Pierre NEGRE.

Procuration : Mme Géraldine MARTIN donne procuration à Mr Roland CANAYER.
Mme Nathalie BRESSON donne procuration à Mme Laurence BÉRANGER.

Secrétaire de séance : Mr Benoît LEPAGE

...oooOooo...

La séance est ouverte à dix-huit heures trente par Monsieur Roland CANAYER qui, donne la parole à Mr Jacques GINIEYS, désigné secrétaire de séance, pour la lecture du Procès-verbal de la séance du 01 avril 2021, qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :
« Décision Modificative N°1 – Budget Principal »

1°) Modification du montant de l'encaisse – Régie cantine

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération prise le 06 juillet 2017 créant une régie cantine pour l'école primaire de Molières. La trésorerie nous demande de revoir l'acte constitutif car le montant de l'encaisse dépasse les 1.500 euros
L'arrêté du 06 juillet 2017 susvisé est modifié comme suit :

1°) L'article 6 est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Art. 06.** - Le montant maximum de l'encaisse en numéraire est fixé à **3 000 €** » ;

2°) L'article 12 est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Art. 12.** - Le régisseur est assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur à **300 €** » ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ACCEPTE la modification du montant de l'encaisse de la régie cantine ;
MANDATE Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier.

2°) Subventions 2021 aux Associations

Nom de l'Organisme	Subventions 2021
CNAS	1.272
Amicale Moliéroise (chasse)	500
Assoc. Anciens Combattants	100
Assoc. Anglais Live	1.000
Assoc. Scolaire	2.000
Pétanque	1.500
Comité des Fêtes	1.500
Amuse Oreille	700
Resto du Coeur	500
Subv. except. fête 13/7	500
Assoc. Club des Anciens du Coudoulous-AULAS	100
Divers- Subventions exceptionnelles – Manifestations	1.300
TOTAL	10.972

Mr Daniel ZEBERKO n'a pas participé au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, **DECIDE** :

- **d'ACCEPTER** la répartition des aides aux Associations comme présentée ci-dessus.

3°) Création emplois saisonniers

Conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer 5 emplois de non titulaire en raison des congés annuels pour la période de juin à septembre ; Mr le Maire propose de créer 4 postes dans le service technique et 1 poste pour le service administratif.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu,

DECIDE : la création de 5 emplois saisonniers ; 4 au service technique, 1 pour le service administratif, en raison des congés annuels pour la période de juin à septembre.

4°) Projet d'Aménagement de Développement Durable – Sursoir à statuer

Le conseil de communauté du Pays Viganais à délibérer sur le PLU de Molières-Cavaillac pour le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et l'instauration du sursis à statuer.

Le conseil municipal prend note de ses délibérations. (Consultable en mairie ou à la C.C.P.V).

5°) Décision modificative - N°1 Budget principal

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération		Montant
21	2184	72	Acquisition Mobilier	1 200,00 €
			Total	1 200,00 €

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	21311	10001	Hôtel de Ville	- 1 000,00 €
21	2188	072	Acquisition/Autre Immo.	- 200,00 €
			Total	- 1 200,00 €

Questions diverses :

1) Rue des Chaudronniers : lecture du courrier de Mme SALVETAT et Mr LEPAGE.

Une réponse leur sera faite. Une rencontre a eu lieu avec les habitants de la rue des Chaudronniers.

2) Vélo électrique : lecture d'un courrier demandant une participation de la mairie pour l'achat d'un vélo électrique.

Le conseil municipal décide de donner une subvention de 50 euros (limiter à 2 par foyer) pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion sur présentation de la facture d'achat.

Cette aide exceptionnelle est réservée aux personnes résidents à l'année sur la commune. Un justificatif de domicile sera demandé.

3) Tour de garde élections : une organisation spécifique sera mis en place avec deux bureaux de vote. Rappel des dates : 20 et 27 juin 2021.

4) Parcelles Bonnet/Falguières : le dossier est en cours, la mairie est en attente des éventuelles servitudes pouvant grever les terrains de la part du notaire.

5) Débroussaillage chemin

Mme Géraldine MARTIN dans un mail rappelle que le chemin d'Esparon qui longe la propriété de Mr BOURRIER n'a pas encore été nettoyé. Le nettoyage est prévu mais il faut l'autorisation du propriétaire, les démarches sont en cours.

L'association ALIVE propose de nettoyer certains chemins. A définir avec une équipe bénévole. Une réflexion est en cours.

6) Garage vélos, mobylettes, motos

Une demande est faite pour la mise en place d'un garage sécurisé pour les 2 roues. La mairie étudie les possibilités notamment à l'entrée du village route d'Esparon.

7) Vaccination/ Masques : Mr Christian CAHATARD rappelle que la commune reçoit toujours les demandes de vaccination et les transmet ensuite à l'hôpital, en suivant les consignes concernant les personnes éligibles. L'information est relayée régulièrement sur le site de la commune.

Des masques à usage unique sont à disposition en mairie pour les personnes qui auraient des difficultés à s'en procurer.

8) Info réunion C.C.P.V sur les Déchets verts :

La quantité des déchets verts portés à la déchèterie devient un problème important (traitement, coût de transport).

La Communauté de Communes recherche des prestataires privés susceptibles d'accueillir les déchets verts des communes. Le dossier est en cours d'étude.

9) le Louvre en voyage » (1939.1945) : Cette exposition qui doit se tenir en place de Juillet 2021 à Août 2022 comportera une partie « hors des murs ». Une œuvre de MANET « Olympia » sera installée sur la façade de la salle de la Filature.

10) Mr Benoît LEPAGE rappelle la nécessité de mettre à jour la liste des élus référents pour le PPRI. Les pompiers avant fin Juin feront des tests d'évacuation sur les différents campings de la commune.

11) Animations d'été : Les contraintes sanitaires devraient être levées en partie le 30 juin et permettre la programmation des événements festifs et familiaux.

- Journée festive le 14 juillet organisée par le Comité des fêtes en lien avec la mairie pour le feu d'artifice (si autorisé).

- Cinéma Plein Air - mercredi 21 juillet

- Concours de boules 23/24/25 juillet 2021, Salle de Cavailiac.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20H25.

